

Réunion du 2 décembre 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, M. Sébastien ZAEGEL, membres.
- Procuration(s) : Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à M. Etienne WOLF, M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise BUFFET
- Excusé(s) :
- Absent(s) : Mme JURDANT-PFEIFFER Pascale, Mme PFERSDORFF Françoise, M. SENE Marc
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Philippe MEYER

**CP/2019/536
J3_2019_11_22_536**

**52040 - Fonctionnement des collèges publics
Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement
complémentaire pour 2019 aux collèges publics**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 151 656,39 €, soit :

- 93 726,62 €. € au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire de viabilisation en faveur des collèges suivants :

Au titre de 2018

Territoire Ouest

Collège Suzanne Lalique – Haviland à WINGEN SUR MODER : 2 960,18 €

Territoire EMS

Collège André Malraux à LA WANTZENAU : 15 928 €

Collège Leclerc à SCHILTIGHEIM : 16 438,44 €

Au titre de 2019

Territoire Nord

Collège Baldung Grien à HOERDT : 9 000 €

Collège Françoise Dolto à REICHSHOFFEN : 5 000 €

Territoire Sud

Collège du Klosterwald à VILLE : 5 400 €
Collège Louis Arbogast à MUTZIG : 8 000 €

Territoire Ouest

Collège de l'Eichel à DIEMERINGEN : 3 000 €
Collège des Racines et des Ailes à DRULINGEN : 9 000 €

Territoire EMS

Collège André Malraux à LA WANTZENAU : 8 000 €
Collège Leclerc à SCHILTIGHEIM : 3 500 €
Collège Solignac à STRASBOURG : 7 500 €

- 20 000 € au titre de 2019 pour le collège Nicolas Copernic à DUTTLENHEIM dont
4 500 € pour les dépenses d'entretien et 15 500 € pour les autres dépenses de fonctionnement ;
- 4 000 € pour le collège Foch à STRASBOURG au titre des frais de transport vers les installations
sportives pour l'année scolaire 2019-2020 ;

- 33 929,77 € pour couvrir les frais de réparation d'équipements de cuisine des demi-pensions des
collèges, des frais de manutention et d'acquisition de divers équipements pour les collèges suivants :

Territoire Nord

Collège André Maurois à BISCHWILLER : 2 152,97 €
Collège de BRUMATH : 1 768,92 €
Collège de DRUSENHEIM : 1 528,92 €
Collège Albert Camus à SOUFFLENHEIM : 3 750,57 €
Collège Outre Forêt à SOULTZ SOUS FORET : 2 317,20 €

Territoire Sud

Collège de BARR : 2 152,80 €
Collège Europe à OBERNAI : 2 717,41 €
Collège Nicolas Copernic à DUTTLENHEIM : 5 461,81€
Collège Torenberg à HEILIGENSTEIN : 2 152,80 €

Territoire EMS

Collège Paul Emile Victor à MUNDOLSHEIM : 3 430,16 €
Collège Erasme à STRASBOURG : 1 628 €
Collège les Sept Arpents à SOUFFELWEYERSHEIM : 2 204,40 €
Collège Esplanade à STRASBOURG : 390,10 €
Collège Lamartine à BISCHHEIM : 1 335,36 €

Territoire Ouest

Collège Des Racines et des Ailes à DRULINGEN : 938,35€

Elle autorise par ailleurs son Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 43

Vote(s) pour :	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Frédéric BIERRY, M. Nicolas MATT	43
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20191202-
lmc1132666-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 04/12/19